

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****20 AOUT 2025**

L'an deux mil vingt CINQ, le vingt août à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire – Monsieur AUBURSIN Gaston – Mme LECOEVRE Stéphanie – Mr HUON Jean-Pascal – Mme DERONNE Catherine – Mme VAN EECKHOUT Sophie – Mr BOUDREZ André – Mr LARIVIERRE Romuald - Madame MASCAUX Ségolène - Mme DUTRIEUX Julie – Mme DHONT Audrey - Mr DELCROIX Thibaut

Étaient absents : Mme LAMBERT Marie - Mme LUTAS Sylvie – Mr SANSON Guillaume – Mr VERDIERE Andy – Mme WADBLED Laetitia – Mr BUEMI Bruno – Mme WILLEMS Véronique.

Ont donné procuration : Mme LAMBERT Marie à Mme VAN EECKHOUT Sophie – Mme LUTAS Sylvie à Mr AUBURSIN Gaston – Mr SANSON Guillaume à Mr DESMEDT André – Mr VERDIERE Andy à Mr DELCROIX Thibaut – Mme WADBLED Laetitia à Mme DHONT Audrey.

MME Sophie VAN EECKHOUT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

NOMBRE DE :

Conseillers en exercice	Présents	Votants
19	12	17

Objet : NOMINATION DE 2 NOUVEAUX ADJOINTS (délib. 2025/05/02)

Vu les articles L2122-1 et L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant la nécessité de désigner au moins un adjoint au maire et que le Conseil Municipal détermine le nombre sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil,

Vu la délibération en date du 24 mai 2020 décidant la création de 7 postes d'adjoints,

Vu la délibération n° 2025/04/01 du 10 Juillet 2025 ramenant le nombre de postes d'adjoints à 5 suite aux démissions de Messieurs BLANPAIN Johann et MERVILLE Hervé,

Suite à la démission de Madame BONNET Nadine – Adjointe – reçue en Sous-Préfecture de Valenciennes le 1er Août 2025 et notifiée par arrêté à l'intéressée en date du 13 Août 2025 ramenant le nombre d'adjoints à 4 postes,

Vu la délibération n° 2025/05/01 du 20 Août 2025 autorisant la création de 2 postes d'adjoints pour totaliser 6 postes,

Monsieur le Maire propose de ce fait de nommer 2 nouveaux adjoints :

- **Monsieur BOUDREZ André – 5^{ème} Adjoint chargé de l’environnement, du cimetière et du parc**
- **Madame VAN EECKHOUT Sophie – 6^{ème} Adjoint – chargée des fêtes et cérémonies, du protocole et de la communication**

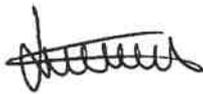
Après délibération,

Le Conseil Municipal valide à l’unanimité la nomination des 2 adjoints à savoir Monsieur BOUDREZ André et Madame VAN EECKHOUT Sophie.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

La secrétaire,

Sophie VAN EECKHOUT



Le Maire

André DESMEDT

Nota. Le Maire certifie que le
Compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
Le 22 Août 2025
Que la convocation du conseil
avait été faite le 13 Août 2025
le Maire.